



Mise en place de conteneurs enterrés pour Est Métropole Habitat, 36 rue Claude-Farrere

Client : [Est Métropole Habitat](#)

Avis N° : AM-1812-0263

69 - St Priest

Services



Mise en ligne : 13/03/2018

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Est Métropole Habitat, 53 avenue Paul Krüger, 69100 Villeurbanne

Objet du marché :

Travaux de mise en place de conteneurs enterrés pour Est Métropole Habitat, 36 rue Claude Farrere, 69800 Saint-Priest

Critères d'attributions retenus :

Prix : 60%

Qualité de l'offre : 40%

1 - Démarche environnementale et sécurité (10%) - coefficient de pondération : 2 (les notes iront de 0 à 10)

2 - Fiches techniques des matériaux et matériels (25%) - coefficient de pondération : 5 (les notes iront de 0 à 25)

3 - Mode opératoire d'intervention (25%) - coefficient de pondération : 5 (les notes iront de 0 à 25)

4 - Moyens techniques et humains mis à disposition pour le projet (préciser le nombre de chef de chantier et d'ouvrier) (25%) - coefficient de pondération : 5 (les notes iront de 0 à 25)

5 - Planning (Indiquer si le planning fournis au DCE est validé ou transmission d'un planning en

cas de modification du délai d'intervention) (15%) - coefficient de pondération : 3 (les notes iront de 0 à 15)

Chaque critère (ou sous-critère) "technique / qualitatif" est noté de la manière suivante :

0 = non renseigné / non fourni.

1 = Insuffisant ou généraliste: la réponse du candidat est sans rapport avec la demande du maître d'ouvrage: ne répond pas à la demande ou n'apporte pas de réponse adaptée à la demande.

3 = Satisfaisant: le candidat répond à la demande du maître d'ouvrage, sans apporter de plus-value notable.

5 = Très satisfaisant: le candidat répond à la demande du maître d'ouvrage de manière précise et apporte une plus-value notable.

Les notes obtenues sur les sous-critères sont multipliées par les coefficients applicables en fonction de la pondération donnée.

Type de procédure :

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Dans ce cadre, une négociation pourra être engagée avec les candidats mieux-disants, tels qu'ils ressortiront de la première analyse des offres.

L'acheteur se réserve néanmoins la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

Cette négociation portera notamment sur les aspects qualitatifs et / ou financiers de l'offre du candidat. Elle pourra se dérouler par phases successives par application des critères d'attribution fixés au présent règlement de la consultation.

Attribution du lot : Marché unique à prix mixtes.

Partie forfaitaire pour les travaux de mise en place des conteneurs enterrés.

Partie à prix unitaires pour les prestations d'entretien et de réparation / remplacement de pièces.

Tranche optionnelle n°1 : Entretien et réparations

La durée de la tranche optionnelle est de 4 ans à compter de son affermissement.

La tranche optionnelle comprend un contrat d'entretien annuel ainsi que des prestations d'entretien et de réparation / remplacement de pièces (prix unitaires).

Date prévisionnelle d'affermissement et / ou de mise en oeuvre de la tranche optionnelle :

La décision d'affermir ou non la tranche optionnelle interviendra durant les travaux de mise en place des conteneurs.

Le titulaire ne pourra pas prétendre à d'indemnité en cas de non affermissement ou d'affermissement avec retard.

Titulaire du lot :

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST

Date d'attribution :

09 mars 2018

Montant du marché ou niveau des offres :

52172.68 euro(s) HT (forfait) et montant maximum de 200 000 euro(s) HT sur la partie émission de bons de commande.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 dudit code.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois à compter de la date des mesures de publicité.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

12/03/2018



Recevoir des
avis similaires